



# Communiqué de presse

Mende, le 10 décembre 2015

## **Modification des horaires d'ouverture du guichet de la sous-préfecture de Florac**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'accueil guichet de la sous-préfecture pour les **dossiers de carte nationale d'identité, de certificat d'immatriculation des véhicules et de permis de conduire** ne sera ouvert que les **lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 8h45 à 11h45**.

Pour rappel, ces dossiers peuvent également être déposés auprès de votre secrétariat de mairie qui les fera parvenir aux services concernés de la sous-préfecture ou de la préfecture.

L'accueil des autres services de la sous-préfecture reste assuré selon les mêmes modalités que précédemment, à savoir les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.